

Scolariser les élèves avec autisme et troubles envahissants du développement

Présentation

Christine PHILIP

Professeur à l'INS HEA et responsable de formation

CETTE publication a été réalisée à partir du colloque organisé à l'initiative de l'INS HEA sur la scolarisation, notamment en milieu ordinaire, d'élèves avec autisme et troubles envahissants du développement. Pour certaines contributions, elle va au-delà de ce qui a été présenté en ce jour du 29 novembre 2007. Après les textes législatifs et réglementaires récents qui mettent l'accent comme jamais auparavant sur l'importance de la scolarisation des élèves en situation de handicap, ce hors série rassemble des expériences de scolarisation réussies en milieu ordinaire et donne des exemples de *recherches actions* dans le domaine pédagogique. Néanmoins il ne prétend nullement faire un état des lieux de la scolarisation sur le territoire national. Beaucoup reste à faire en ce domaine. Rappelons que d'après une enquête Drees d'avril 2005 ¹, il est indiqué que 64 % de ces enfants accueillis dans les établissements médico-éducatifs ne sont pas scolarisés, pourcentage à comparer aux 22 % également non scolarisés mais affectés d'un autre handicap que l'autisme. Ces chiffres significatifs permettent de mesurer les efforts qui restent à accomplir pour que la loi soit mise en œuvre. Certes il y a aujourd'hui tout un contexte très porteur comme le rappelle **Jean-François Jamet**, adjoint au chef du bureau de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, qui représentait le ministère de l'Éducation nationale à l'ouverture de cette manifestation. La nouvelle loi du 11 février 2005 et ses textes réglementaires d'application prônent aujourd'hui une obligation de scolarisation pour tous les enfants handicapés et pas seulement pour ceux auxquels nous nous intéressons dans cette manifestation.

1. Drees, *Études et résultats* n° 396, avril 2005.

Rappelons qu'il y a environ quinze ans, dans les années quatre-vingt-dix, il n'était pas question de *scolarisation* pour ces enfants. Une publication comme celle-ci aurait été impensable. **Michelle Palauqui**, chargée de mission à la direction de l'enseignement supérieur, qui a tenu la première conférence de cette journée, nous a rappelé l'historique de la mise en place des toutes premières classes intégrées pour enfants autistes dans la région Île-de-France. On commençait alors seulement à faire la preuve qu'une éducation était possible, si l'on mettait en œuvre des stratégies adaptées. À cette époque quand on disait *autisme* on pensait *maladie mentale, trouble psychiatrique* et par conséquent *soin en priorité* dans des institutions sanitaires. On considérait qu'il fallait *soigner d'abord* avant de songer à éduquer. Dans les textes législatifs d'alors (la loi de 1975) on parlait d'*obligation éducative* et on jouait sur l'ambiguïté du mot. Des enfants autistes ont pourtant été scolarisés pour la première fois dans des classes dites *intégrées* d'écoles ordinaires avec une *éducation adaptée* inspirée du programme Teacch, mis en place par Eric Schopler. Ceux qui avaient la chance d'être dans ces classes étaient une exception : leurs parents avaient fait le parcours du combattant pour convaincre l'Éducation nationale de tenter l'aventure...

Même si beaucoup reste à faire, nous pouvons quand même apprécier le chemin parcouru puisqu'aujourd'hui un certain nombre de ces enfants sont scolarisés dans des classes ordinaires, de maternelle en majorité, accompagnés par des AVS. Quant aux Clis et UPI spécialisées en autisme, elles se sont multipliées depuis lors, même si leur nombre est encore insuffisant par rapport aux besoins. **Christine Philip**, professeur à l'INS HEA et responsable des formations *autisme*, examine dans sa contribution les conditions qui lui semblent nécessaires de réunir pour mettre en œuvre ce projet de scolarisation dans de bonnes conditions, que ce soit la compréhension du fonctionnement autistique, la collaboration avec les parents ou le recours à des savoir-faire spécifiques qui ont fait leurs preuves, ou encore le développement de recherches pédagogiques qui commencent tout juste à émerger à l'initiative de l'INS HEA.

Édith Valent, à la fois parent et consultante en autisme, après avoir rappelé les caractéristiques plutôt positives des jeunes avec Troubles envahissants du développement (TED) nous propose quelques pistes pour mieux les accompagner en milieu ordinaire. Puis la parole est donnée aux enseignants engagés dans la scolarisation de ces élèves en milieu ordinaire, selon plusieurs modalités. C'est d'abord la scolarisation accompagnée en milieu ordinaire qui est évoquée par **Annick Perrot**, enseignante d'école maternelle à l'Aigle dans l'Orne, qui a accueilli un jeune élève autiste pendant une année en grande section. Elle témoigne de son expérience et de la réussite de cette scolarisation grâce à une collaboration effective avec des parents très impliqués. Puis c'est **Carole Maignan** responsable d'une Clis autisme à Paris dans le 11^e, qui nous présente son projet et ses outils. Cette enseignante s'est formée à l'utilisation de savoir-faire spécifiques et les met en œuvre dans sa classe. À titre d'exemple elle montre l'évolution positive d'un élève de sa classe, au comportement problématique. **Lionel Monbrison** responsable d'une UPI au collège Octave Gréard à Paris dans le 8^e arrondissement présente lui aussi à la fois les profils de ses élèves et le fonctionnement de sa classe en insistant sur la préparation à

l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes, qu'il essaie de mettre en œuvre à travers des activités spécifiques. **Véronique Comte**, parent et partenaire d'un projet innovant *Edelweiss*, nous présente une école spécialisée pour enfants poly-handicapés et autistes qui devrait s'ouvrir prochainement à l'intérieur d'un groupe scolaire ordinaire dans les Hauts-de-Seine. Installer ainsi un dispositif spécialisé au cœur d'un établissement scolaire correspond à une démarche inédite susceptible de favoriser les relations avec les autres élèves. **Ghislain Magerotte**, professeur à l'université de Mons Hainaut en Belgique francophone, spécialiste de l'autisme et partenaire de l'INS HEA de longue date, présente l'historique de ses activités aussi bien dans les *classes Caroline* pour élèves autistes que dans son service d'aide aux enfants et aux familles, le *Susa*. Entre formation, service et recherche, il fait bien le lien entre ce qui précède, qui relève de l'expérience pédagogique, et ce qui suit, qui ressort de la recherche action dans le secteur pédagogique.

Dans cette publication comme lors de cette journée, nous avons souhaité en effet explorer les différents champs disciplinaires pédagogiques, tant il est important de développer aujourd'hui des *recherches actions* dans ces domaines. Pour l'heure la littérature est quasiment inexistante dans ce domaine. C'est avec l'apprentissage de la langue que nous commençons, présenté par **Gérard** et **Marielle Mercuriali** qui sont à la fois parents et enseignants du secondaire, respectivement en EPS et en lettres classiques. Nul doute que cette qualification leur a donné des compétences pour enseigner à leur fils Charles la lecture et l'écriture. Apprentissage qui n'allait pas de soi pour ce jeune présentant un autisme sévère. Ils nous font donc le récit de cet apprentissage, avec ses outils et ses supports variés. **Geneviève Dutilleux**, elle aussi mère d'un jeune homme avec autisme et professeur de mathématiques, nous donne quelques éléments de ses recherches en ce domaine avec de jeunes enfants sans déficience intellectuelle, qui présentent à la fois des compétences dans le domaine formel de cette discipline, mais aussi des difficultés quand il s'agit par exemple de résoudre des problèmes même simples. Des pistes de travail sont proposées pour enseigner à ces élèves. L'exploration des champs disciplinaires se poursuit avec des séances d'arts plastiques présentées par **Patricia Sigwalt**, professeur dans cette discipline, qui a suivi à domicile un jeune avec autisme non scolarisé qu'elle tente de faire entrer dans cette activité dont il n'a pas l'habitude. Elle présente ses stratégies et nous propose ses productions que nous avons ici reproduites en couleur pour que le lecteur puisse en apprécier la qualité. En contre point de la présentation de cette expérience, **Christine Philip** se livre à une lecture interprétative de ce qu'elle qualifie de *récit pédagogique* et porte son attention sur la séance inaugurale qui n'est pas sans rebondissements et péripéties. L'exploration pédagogique se poursuit avec **Magali Viallefond**, professeur de musique, qui nous livre son expérience et sa réflexion sur l'espace sonore musical et la façon dont ces élèves l'appréhendent. En tenant compte de leurs particularités sensorielles, elle tente de comprendre comment ils habitent un espace sonore proposé dans différents contextes. De la musique à l'EPS **Thierry Bourgoïn**, professeur dans la discipline nous offre la relation d'une expérience en arts martiaux. Dans ce récit nous suivons l'évolution d'un jeune adulte qui s'intègre progressivement dans cet

apprentissage, à sa façon, ce qui suscite les commentaires et analyses de l'auteur. Cette exploration pédagogique des possibles se termine en informatique avec **Daniel Jacquet**, enseignant spécialiste dans cette discipline qui explore avec des élèves d'UPI des logiciels logico-mathématiques en s'appuyant sur leur appétence en ce domaine. En dehors du développement de leur raisonnement logique, l'intérêt de cette situation pédagogique est le travail de groupe initié autour de l'ordinateur qui conduit ces élèves à travailler ensemble, ce qui n'était pas évident au départ, compte tenu de leurs troubles.

Hervé Benoit, directeur des études à l'INS HEA conclut ces travaux par une réflexion générale sur l'évolution actuelle du regard porté sur ces jeunes en situation de handicap et sur les pratiques éducatives et pédagogiques. Il montre que l'on se situe actuellement dans une période transitoire où l'on quitte peu à peu une conception centrée sur les troubles et leur étiologie qui a abouti à mettre ces jeunes à part pour les traiter avant de songer à les éduquer, à une conception fondée plutôt sur l'observation des jeunes en situation d'apprentissage qui autorise désormais leur accueil en milieu ordinaire... La politique actuelle s'oriente en ce sens, ce qui ne fait pas disparaître pour autant les habitudes de pensée, les freins et les résistances diverses.

Une bibliographie actualisée est présentée à la fin de cette publication. **Christine Plassard**, documentaliste à l'INS HEA, a réalisé les résumés des publications sélectionnées pour donner au lecteur une idée précise des contenus des livres, articles et vidéos proposés.

Enfin une présentation d'un nouveau film canadien sur l'autisme clôt cette publication. Il s'intitule **Snow Cake** et témoigne selon nous du nouveau regard porté sur ces personnes aujourd'hui. Il met en scène une personne autiste plutôt de *haut niveau* qui vit seule à domicile. Il manifeste entre autres cet élargissement du champ de l'autisme qui inclut désormais des personnes sans déficience intellectuelle, capables de mener leur vie en toute autonomie.

